

Cahier d'acteurs

Les propos tenus au sein du présent cahier d'acteurs n'engagent que son auteur et sont totalement indépendants de la CPDP.



N°51 Juin 2010

« L'amélioration du transport ferroviaire pour les habitants du sud de l'Oise »

Oui à la liaison entre Creil et Roissy

Les élus de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne et du Pays du Sud de l'Oise, prennent une part active depuis longtemps au débat sur le projet Roissy-Picardie qui nous concerne tous. L'objectif est d'améliorer le transport ferroviaire des voyageurs des communes du sud de l'Oise entre la Picardie, le pôle de Roissy et le reste du territoire national. Il s'agit de réduire les temps de parcours et les correspondances des voyageurs en assurant des liaisons directes entre les principales villes du Sud de l'Oise, et le pôle d'emploi et de services de l'aéroport de Roissy.

Les communes du sud de l'Oise bénéficient d'une situation géographique privilégiée sur le territoire picard. Elles sont, à la fois proches de Paris et de l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle, plaçant les personnes motorisées à quelques minutes de ces deux grands pôles économiques. Toutefois, cette proximité pourrait pratiquement être qualifiée de pénalisante pour ceux qui ne disposent pas à ce jour de véhicule personnel. Aussi le projet de liaison ferroviaire Roissy-Picardie, tant sur plan de la desserte TER que du TGV, apporte des réponses en termes de modernisation et d'accessibilité aux voyageurs du sud de l'Oise vers de nombreuses destinations nationales et internationales.

Il répond aussi au besoin des picards d'avoir accès au réseau TGV sur leur territoire : à ce jour, une seule ville picarde bénéficie actuellement d'une desserte TGV alors que plus de 300 gares françaises

disposent d'une connexion à la grande vitesse.

De manière générale, la Picardie a donc un train de retard en ce qui concerne ce moyen de déplacement et nous devons le rattraper ! Toutes nos forces sont communes. Il faut par conséquent, nous mobiliser, pour que les efforts de chacun contribuent à la réalisation de ce projet.

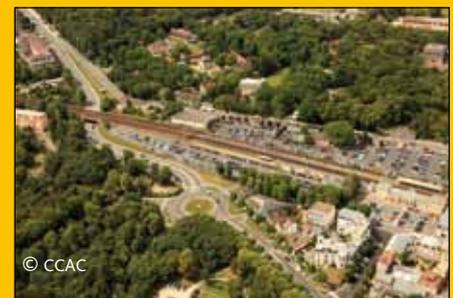
Grâce à une ligne d'environ 10 kms, annexée au réseau ferré préexistant, ce projet de maillage repose sur la réalisation d'un barreau ferroviaire, au nord-est du Val-d'Oise, entre le réseau TGV de Roissy et la ligne classique (ligne Paris-Creil-Amiens). Selon Réseau Ferré de France (RFF), il permettrait, pour un coût d'environ 255 millions d'euros, d'ouvrir des liaisons TGV et TER entre notre région et le pôle aéroportuaire de Roissy.

Actuellement, le pôle aéroportuaire de Roissy compte 100 000 emplois, dont 15 000 sont occupés par des picards. Ce sont plus de 4 300 actifs du Sud de l'Oise (dont 1 168 issus de l'Aire Cantilienne) qui se déplacent chaque jour sur le pôle de Roissy afin d'y exercer leur emploi. Il s'agit bien ici d'offrir à ces salariés une solution alternative à la voiture particulière, une solution plus compétitive et économique, en leur facilitant ainsi leur quotidien.

Il s'agit aussi d'apporter une réponse tant environnementale que sociale à la question du déplacement des actifs picards sur le pôle de Roissy.

Aussi je souhaite vivement encourager ce projet qui va contribuer au développement de notre territoire et je vous invite à prendre part au débat afin de soutenir cette initiative.

Avec tout mon dévouement,



© CCAC

Eric Woerth

Maire de Chantilly - Président de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne (CCAC)
Ministre du Travail, de la Solidarité et de la Fonction Publique



La ligne nouvelle Roissy-Picardie est un projet aux enjeux multiples. Véritable opportunité pour le territoire grâce à son potentiel en termes de circulation et d'échanges pour les voyageurs, cette ligne va contribuer à l'ouverture de notre région vers le Nord de la France. Le Nord-Pas de Calais composé de villes universitaires, pôles industriels, est une région à forte densité de population. Cette proximité en fait un voisin privilégié pour les habitants de la Picardie. Grâce à ce barreau ferroviaire, le Pays du Sud de l'Oise sera relié directement à Roissy favorisant les trajets vers le nord de la France.

Je tiens à mettre en avant le développement touristique, un des enjeux économiques majeurs de ce projet. En effet nous disposons d'un patrimoine culturel attractif. Connue avant tout des touristes pour son patrimoine historique mais également son domaine naturel, c'est l'un des départements qui compte le plus de monuments historiques répertoriés et connus de tous. La ligne Roissy Picardie va faciliter les échanges et permettre à un plus grand nombre de visiteurs d'accéder à nos sites touristiques.

Ce projet va, non seulement contribuer au développement du tourisme, mais également renforcer l'attractivité du territoire et permettre d'accroître son rayonnement économique.

C'est un projet capital et nous devons nous mobiliser afin de soutenir sa réalisation.

Bien cordialement,

Patrice Marchand

Maire de Gouvieux

Conseiller Général de l'Oise

Président du Parc Naturel Régional Oise-Pays de France

Les avantages pour les habitants du Sud de l'Oise

Des besoins en terme de développement de transports en commun performants

Le problème pour les habitants du sud de l'Oise réside dans l'absence de liaisons transversales, ce qui oblige les habitants de l'Aire cantilienne, à se rendre à Paris avant de remonter à Roissy. Un temps de parcours estimé à plus d'une heure trente par le train, tandis que le sud de l'Oise est à moins de 20 kms de l'aéroport. Un système de bus également relié à l'aéroport de Roissy a été mis en service dans le sud de l'Oise, mais celui-ci ne dessert que la gare de Creil et la gare routière de Senlis. La construction du barreau Roissy Picardie permettra aux usagers de se rendre dans de

meilleures conditions sur la plateforme de Roissy. Les voyageurs éviteront donc un changement contraignant par Paris et leur temps de parcours vers les villes du sud de la Picardie pourrait s'en trouver diminué de 30 à 40 minutes.

Ce projet permettrait également d'améliorer et de moderniser les infrastructures en gare de Chantilly et d'Orry-la-Ville, notamment avec la réalisation d'un accès pour les personnes à mobilité réduite et des services plus performants régulièrement réclamés par les usagers.

Un accès à la ligne à grande vitesse (LGV), la capacité de voyager plus loin

La LGV n'est pas à elle seule un outil de développement : c'est un moyen pour favoriser les échanges et un bouleversement des distances, qui permet de rapprocher les grands pôles européens. Mais Roissy-Picardie c'est aussi un accès direct à la porte internationale via les services aériens de l'aéroport.

Grâce à une desserte en gare de Chantilly, cette ligne nouvelle va permettre aux usagers de bénéficier de trajets directs vers plus de 300 destinations françaises et dans le monde. Mais ce n'est pas le seul atout, car en effet, la LGV facilite les échanges longue distance. Et cela va contribuer à dynamiser le tourisme dans notre région et par conséquent encourager le développement économique du sud de l'Oise.



Roissy Charles de Gaulle : Un pôle d'emploi et de services plus proche

L'un des objectifs primordial de la ligne Roissy-Picardie est de renforcer l'attractivité du pôle multimodal de Roissy CDG avec des fréquences et un nombre de destinations accru, notamment vers le nord de l'Europe. Ce pôle économique constitue un véritable site stratégique avec un fort potentiel de développement. D'ores et déjà, le bassin d'emploi de l'aéroport de Roissy compte 80 000 emplois, dont 15 000 sont occupés par les Picards.



Le projet Roissy-Picardie est une liaison capitale pour notre Communauté de Communes et notre région. Elle offre une réponse pertinente aux besoins de déplacements domicile/travail, en reliant la gare de Chantilly à l'aéroport Roissy Charles de Gaulle en 14 minutes.

Ce projet générera un gain de temps et devient, de fait un enjeu considérable non seulement, pour les Picards employés sur la zone de l'Aéroport, mais aussi pour les voyageurs dont le bénéfice sera triple :

- Alternative à l'utilisation de véhicules individuels
- Economie des frais supplémentaires engendrés par le stationnement à l'aéroport
- Rapidité et fiabilité car non-sujet aux aléas du trafic routier

Un projet qui s'inscrit dans un objectif de développement durable

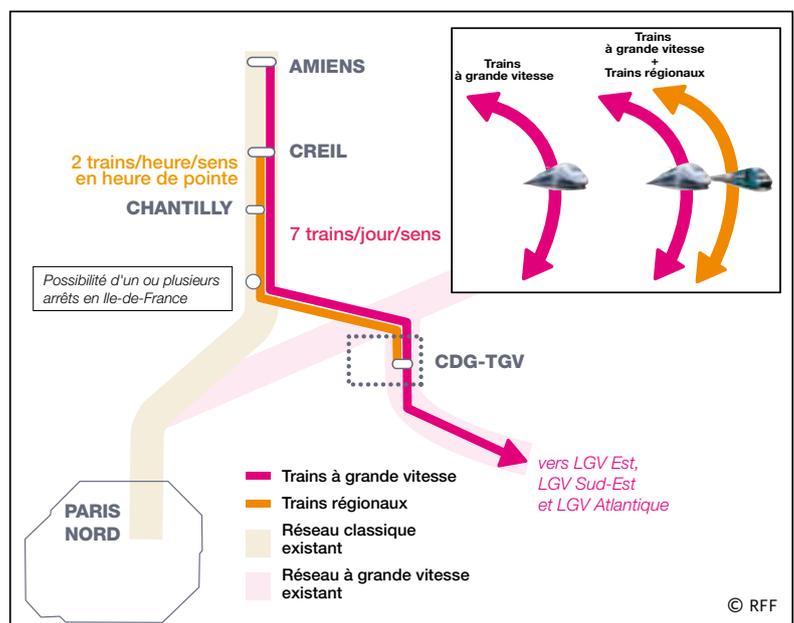
Un projet se voit conférer certes des enjeux économiques importants mais, il revêt également des considérations d'ordre écologique. En facilitant l'accès et en assurant des déplacements rapides aux voyageurs, il va permettre à un plus grand nombre de personnes d'utiliser les services proposés par RFF.

Il s'inscrit également dans un objectif de développement durable en proposant une alternative à l'utilisation du véhicule, et donc un remède à l'émission de gaz polluants. Il va par ailleurs favoriser le désengorgement des axes routiers aux abords de l'aéroport Roissy Charles de Gaulle, ce qui contribuera à une meilleure circulation.

Plusieurs scénarios aux enjeux distincts

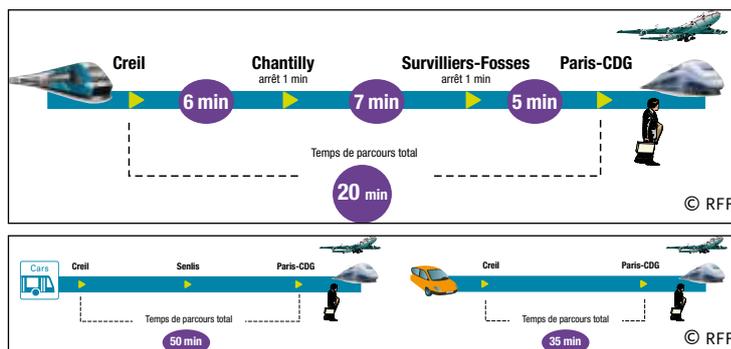
Au terme d'une longue étude, deux scénarios de desserte sont proposés. Un scénario basé sur les services du seul TGV, ou un combiné TGV-TER :

Le premier scénario fondé sur le seul service de TGV permettra des allers-retours depuis Amiens avec un arrêt à Creil, pour un temps de parcours de 15 minutes entre Creil et Roissy.





Le second scénario, privilégié pour le sud de l'Oise, est basé sur des TGV et des TER. Pour les TER, le temps de parcours est estimé à 15 minutes entre Chantilly et l'Aéroport de Roissy Charles de Gaulle. En intégrant les temps d'arrêt, le trajet Creil-Roissy s'effectuerait en 20 minutes environ, à comparer aux 50 minutes de l'actuelle navette routière Creil-Senlis-Roissy et aux 35 minutes d'un parcours en véhicule individuel.

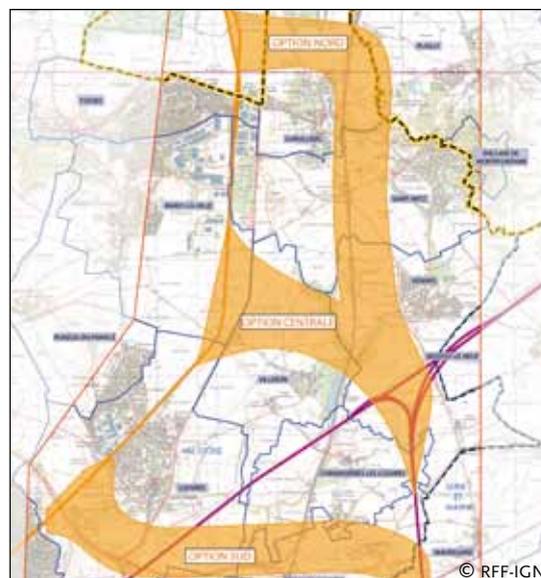
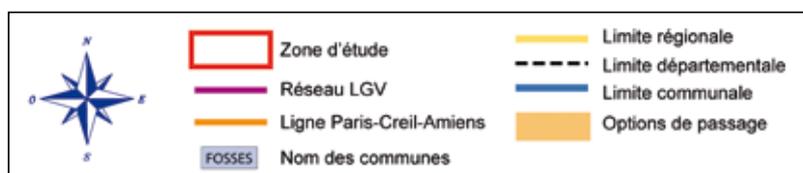


Différentes options de passage pour un même projet

En termes de réalisation, trois options de passage de la nouvelle ligne sont envisagées dans le secteur de Surveilliers-Louvres-Vémars (option nord, centrale et sud).

Ci-contre les trois tracés qui permettraient de relier Creil et la Picardie à l'aéroport de Roissy et au réseau ferroviaire à grande vitesse.

L'option centrale est privilégiée par le sud de l'Oise, elle placera Creil à vingt minutes de la plate-forme aéroportuaire Charles de Gaulle à l'horizon 2020.



Les raisons du débat public

Avant qu'un grand projet d'infrastructure voit le jour, la loi impose la tenue d'un débat public. Ce débat est animé par la Commission Nationale de Débat Public (CNDP).

Le débat public sur le projet de liaison ferroviaire Roissy-Picardie a lieu du 15 avril au 31 juillet 2010.

Pour permettre à l'ensemble des citoyennes et des citoyens concernés d'y participer, 11 réunions publiques sont en cours d'organisation. Un site internet a spécialement été créé à cette occasion :

<http://www.debatpublic-roissypicardie.org>.

La commission écoute tous les avis, tous les commentaires, portant sur le projet en débat. Elle permet également au public d'obtenir des réponses fournies par des experts dans le cadre réglementé du débat public.

Actuellement, « la problématique Val-d'Oise » a également orienté RFF à mettre au débat public le projet de liaison ferroviaire Roissy-Picardie. L'hostilité de l'est du Val-d'Oise est évidente, vingt sept communes ont voté des motions contre ce projet. Elles craignent que le projet de liaison ferroviaire Roissy-Picardie se fasse au détriment du barreau de Gonesse, qui permettrait de relier les RER D et B.

Pourtant les barreaux de Gonesse et de Roissy-Picardie ne sont pas antinomiques, à ce stade de la réflexion, mais peuvent tout à fait s'entrevoir comme étant complémentaires.

